

Avis de constitution

SOCIETE « INZOVU AFRICA » en abrégé « IA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE A 1 METRE DE
L'IMMEUBLE CGK, Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Déc 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INZOVU AFRICA » en abrégé « IA
SARL »

Objet : INFORMATIQUE (fournitures, services et
sécurité), ENERGIE RENOUVELABE (solaire, batteries,
onduleurs accessoire),

IMMOBILIER (architecture, construction,
rénovation achat- vente),

INVESTISSEMENT (financement, placement),

TRANSPORT (mobilité et gestion du parc),

SATELLITE (achat- vente équipements, IPTV),

REPRESENTATION COMMERCIALE,

COMMUNICATION ET MULTIMEDIA,

CONSEILS EN MANAGEMENT, Et pour la
réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE A 1 METRE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) M MALAN MANGOVA HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00863 du 29/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05259/GTCA/RC/2024 du 29/01/2024

